

la société des "démocraties populaires"; et parfois capables d'offrir au prolétariat les bases d'un programme de lutte contre la bureaucratie dirigeante, pour regagner la démocratie et la liberté socialistes. A cet égard, la "LETTRE OUVERTE AU PARTI OUVRIER POLONAIS" de MODZELEWSKI et KURON, militants communistes emprisonnés en 1965, exclus du parti, et à nouveau arrêtés récemment, revêt une extrême importance. ③

### QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Notre devoir d'internationalistes est de faire éclater le mur de silence qui entoure de tous côtés les mouvements, de les resituer dans leur véritable contenu politique, ce que ne fait pas (et pour cause) la presse stalinienne, et ce que d'un autre côté ne risque pas de faire la presse bourgeoise, pour les besoins de sa démonstration.

C'est pourquoi la J.C.R. a participé à une campagne de pétitions (4) réclamant la révision du procès de GUINZBOURG et de ses co-accusés et demande que de telles campagnes s'intensifient.

"Nous affirmons notre solidarité avec la lutte courageuse anti-bureaucratique menée par les étudiants polonais. Le combat des étudiants polonais s'inscrit dans la vaste offensive que mènent partout en Europe les étudiants révolutionnaires contre la réaction et contre l'oppression.

"Nous faisons appel à tous ceux qui luttent pour instaurer une société socialiste fondée sur la démocratie ouvrière pour qu'ils viennent en aide aux étudiants polonais en envoyant des protestations à l'ambassade de Pologne.

"Nous diffuserons à plusieurs milliers d'exemplaires la "Lettre ouverte au Parti Ouvrier Polonais" écrite par les camarades Kuron et Modzolewski aujourd'hui de nouveau emprisonnés".

(Communiqué de presse de la J.C.R. (extraits), 15-3-68)

---

(4) Et non lancé cette campagne pour son propre compte, comme pourrait le laisser croire un article du dernier AVANT-GARDE jeunesse.

Dans le même article on peut apprendre qu'il existe un Comité pour la révision du procès, lequel, s'il possède une adresse, où peuvent être envoyées les signatures, reste à constituer, de même que les 800 signatures en sont un des objectifs immédiats.

Pour leur centralisation, adressez les pétitions à :  
Claude LEGRAND IOI5-277, bd des Belles portes I4-Hérouville-St-Clair